

INTRODUCTION

Afin d'apporter des éléments de compréhension concernant les effets du COVID-19 sur les marchés en RDC, une deuxième phase d'analyse des prix des marchés a été menée en juin 2020. En se focalisant sur l'évolution des prix entre avril et mai 2020 suite à la mise en place des mesures pour combattre la propagation du COVID-19¹, **cette analyse a pour objectif d'informer la réponse humanitaire sous forme de transfert monétaire, et notamment dans le contexte actuel d'urgence sanitaire.**

Ce bulletin conjoint d'analyse a été développé dans le cadre de l'initiative collaborative lancée en mars 2020 par l'ensemble des acteurs impliqués dans la surveillance des prix et fonctionnement des marchés : *Cash Working Group (CWG)*, le Cluster Sécurité alimentaire, ainsi que l'équipe *Vulnerability and Analysis Mapping (VAM)* du Programme Alimentaire Mondial (PAM), *Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET)*, la Cellule d'Analyses des Indicateurs de Développement (CAID), SAFER, le *Congo Humanitarian Analysis Team (CHAT)* de Mercy Corps et REACH.

Dans la continuité du premier bulletin publié en mai, ce deuxième fournit un aperçu i) de la couverture géographique des initiatives de surveillance des marchés en cours, et ii) du coût médian du panier minimum alimentaire (PMA) du PAM dans les différentes régions évaluées par le VAM, FEWS NET et CAID/VAM, ainsi que l'évolution des prix de chaque produit le composant entre avril et mai 2020.² L'analyse présentée dans ce bulletin a ainsi été possible grâce aux données collectées de façon routinière auprès des marchés sur les prix, par le VAM, CAID, et FEWS NET. La méthodologie employée pour cette analyse est détaillée dans la section correspondante de ce bulletin.

RÉSULTATS CLÉS

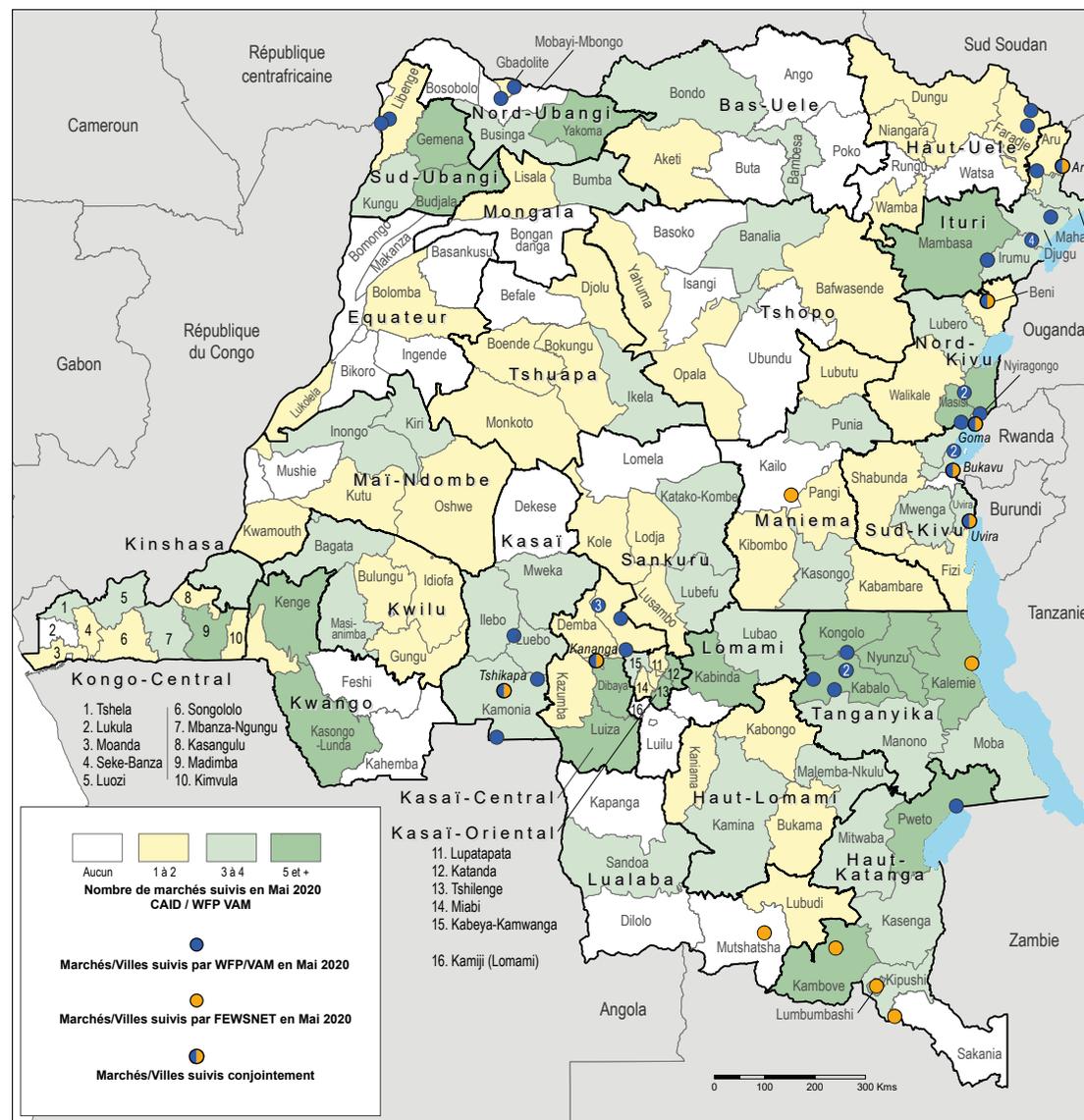
Coût médian du PMA en mai 2020 : 177 808 francs congolais (FC)

Evolution depuis mars 2020 (pré-mesures COVID-19) : ▲ **+7% (165 092 FC)**

Evolution depuis avril 2020 (post-mesures COVID-19) : ▼ **-7% (190 765 FC)**

- Suite à la mise en place des mesures contre la propagation du COVID-19, le coût médian du PMA global a d'abord augmenté de 15% entre mars et avril, puis est redescendu de 7% entre avril et mai, selon les prix rapportés par les commerçants interrogés. **La stabilisation observée en mai suggère que l'augmentation en avril a pu être influencée par des comportements spéculatifs de la part des commerçants sur les prix.** D'autres facteurs liés à la mise en place des mesures, telles que les restrictions des mouvements transfrontaliers et au sein du pays, ont probablement aussi exacerbé l'augmentation initiale des prix observée entre mars et avril.³ **Enfin, la fluctuation des prix peut être rattachée à la dépréciation du FC observée sur les marchés depuis mars 2020.**
- Suivant la tendance globale pour l'évolution entre avril et mai 2020, **le coût médian du PMA a baissé dans un peu plus de la moitié des territoires** dans lesquels des données étaient disponibles pour les deux mois. **Cependant, les augmentations du coût du PMA, là où elles ont eu lieu, étaient marquées** (allant jusqu'à presque 70% du prix entre avril et mai), traduisant ainsi les effets des facteurs liés à la mise en place des mesures COVID-19 cités ci-dessus pour des territoires davantage impactés.
- **Les prix rapportés de la farine de manioc et de la farine de maïs sont ceux pour lesquels des augmentations ont le plus souvent été rapportées entre avril et mai.** Cependant, alors que les prix médians globaux des farines et des haricots ont tous augmenté entre mars et avril, seulement le prix des haricots a continué de subir une augmentation en mai. Les prix du sel et de l'huile de palme sont restés relativement stables depuis janvier.
- Au niveau des régions, les provinces de Kinshasa, sa périphérie, et celles du Nord-Est et du Sud-Est ont été particulièrement touchées par une augmentation du coût médian de leur PMA. A noter que globalement, le coût du PMA reste le plus élevé depuis janvier dans les territoires du Sud-Est du pays, ainsi qu'à Kinshasa et ses alentours.

LOCALISATION DES MARCHÉS ÉVALUÉS



PANIER MINIMUM ALIMENTAIRE

Le PMA correspond au minimum d'articles alimentaires censés répondre aux besoins d'un ménage de six personnes en RDC pour une durée d'un mois. Le contenu de ce panier correspond au PMA du PAM (VAM) en RDC et est constitué des éléments suivants :

Produits alimentaires

Farine de maïs	45 kg
Farine de manioc	45 kg
Haricot (niébé)	32,4 kg
Huile de palme	4 kg
Sel	1 kg

MÉTHODOLOGIE

Les coûts médians du PMA et des produits le composant ont été calculés sur la base des données de suivi des prix mensuels recueillies par le PAM (VAM), FEWS NET et la CAID/VAM auprès de commerçants⁴. Une fois compilées, ces données ont été nettoyées en supprimant les valeurs jugées anormales au sein d'un même territoire.

L'analyse a ensuite été menée au niveau du territoire pour ceux avec des données pour au moins trois marchés, et au niveau du marché pour les autres. Le coût médian du PMA pour chaque territoire ou marché a été calculé en additionnant le prix médian (par territoire ou marché) pour chacun des produits composant le PMA, multiplié par les quantités citées ci-dessus.

Une fois les coûts médian du PMA par territoire ou marché obtenus, les données ont été regroupées par province. Les colorations figurant dans les tableaux correspondent à la comparaison entre les différents territoires d'une même province.

Les prix collectés n'ont pas vocation à être représentatifs du niveau des prix à l'échelle nationale. Ils fournissent une information sur des produits précis, dans une zone et une temporalité définies.

COÛT MÉDIAN DU PANIER MINIMUM ALIMENTAIRE PAR TERRITOIRE

Territoire	Marché	Coût du PMA (FC) mai	Evolution avril-mai	Farine de maïs (45kg)	Evolution avril-mai	Farine de manioc (45kg)	Evolution avril-mai	Haricots (32,4kg)	Evolution avril-mai	Sel (1kg)	Evolution avril-mai	Huile de palme (4kg)	Evolution avril-mai
BAS-UELE													
Bambesa		167 320	N/A	66 667	N/A	31 960	N/A	63 111	N/A	2 632	N/A	2 951	N/A
Bondo		221 364	N/A	100 000	N/A	59 399	N/A	52 034	N/A	3 289	N/A	6 641	N/A
HAUT-UELE													
Faradje		156 208	▲ +15%	51 750	▲ +84%	25 875	▲ +15%	71 280	▼ -8%	1 400	▼ -13%	5 903	▶
Niangara	Mangeka	164 694	N/A	111 111	N/A	12 784	N/A	34 690	N/A	3 158	N/A	2 951	N/A
	Tapili	122 374	▲ +1%	44 444	▶	26 956	▼ -9%	43 548	▲ +5%	4 474	▲ +51%	2 951	▲ +25%
Wamba	Bangaki	138 461	▼ -43%	39 706	▼ -52%	22 500	▼ -70%	64 800	▶	2 105	▲ +75%	9 350	▼ -47%
ITURI													
Aru		160 838	▼ -26%	42 750	▼ -40%	29 250	▼ -41%	78 732	▼ -9%	1 500	▲ +2%	8 606	▲ +1%
Bunia	Bunia	183 078	▼ -5%	47 250	▼ -9%	36 000	▼ -11%	89 100	▶	1 875	▶	8 853	▼ -9%
Djugu ⁵		142 984	N/A	31 500	N/A	27 000	N/A	74 520	N/A	1 111	N/A	8 853	N/A
Irumu ⁶		180 020	N/A	66 176	N/A	27 000	N/A	77 760	N/A	2 000	N/A	7 083	N/A
Mahagi		149 245	▼ -26%	56 250	▶	33 750	▼ -34%	51 840	▼ -40%	1 502	▲ +2%	5 903	▲ +25%
NORD KIVU													
Beni		151 510	▼ -10%	39 150	▼ -43%	33 750	▼ -10%	69 677	▲ +34%	4 211	▼ -20%	4 722	▲ +6%
Goma		131 396	▼ -2%	41 030	▶	27 692	▼ -21%	52 243	▲ +11%	1 450	▼ -3%	8 981	▼ -8%
Lubero		131 191	N/A	42 353	N/A	30 000	N/A	48 600	N/A	4 737	N/A	5 501	N/A
Masisi		275 096	▲ +38%	52 941	▲ +32%	81 402	▲ +9%	127 958	▲ +84%	1 579	▼ -40%	11 215	▼ -10%
Nyiragongo		198 883	N/A	65 231	N/A	29 250	N/A	90 058	N/A	2 066	N/A	12 278	N/A
Rutshuru		215 763	▼ -4%	50 294	▼ -16%	70 427	▲ +8%	81 000	▼ -6%	2 237	▼ -11%	11 806	▲ +13%
Walikale	Pinga	202 956	▼ -15%	92 647	▶	33 750	▼ -55%	69 677	▲ +8%	2 632	▶	4 250	▶
SUD KIVU													
Bukavu	Bukavu	174 256	N/A	46 019	N/A	39 987	N/A	79 700	N/A	1 750	N/A	6 800	N/A
	Kadutu	203 842	N/A	39 706	N/A	22 500	N/A	121 935	N/A	7 895	N/A	11 805	N/A
Fizi	Katanga	182 686	▲ +15%	41 806	▲ +216%	37 074	▼ -45%	91 681	▲ +32%	1 447	▲ +10%	10 679	▲ +51%

N/A : Non applicable - l'évolution ne peut être mesurée faute d'indication de prix ou de manque de données pour appliquer des méthodologies similaires.

N.B : Les provinces présentées dans le tableau ci-dessus ont été sélectionnées pour le présent document car elles représentent les principales zones d'interventions humanitaires en RDC.

La coloration des coûts médians du PMA dans la troisième colonne a été élaborée sur la base d'une comparaison entre les territoires d'une même province. Lorsque l'analyse a été menée au niveau des marchés (ceci est le cas lorsque le nom du marché est indiqué dans la deuxième colonne), le coût médian du PMA n'a pas été comparé aux autres au sein d'une même province. L'absence de coloration dans la troisième colonne correspond donc aux cas où l'analyse a été menée au niveau des marchés ou lorsqu'il n'y a qu'un seul territoire où l'analyse a été menée au niveau du territoire.

COÛT MÉDIAN DU PANIER MINIMUM ALIMENTAIRE PAR TERRITOIRE

Territoire	Marché	Coût du PMA (FC) mai	Evolution avril-mai	Farine de maïs (45kg)	Evolution avril-mai	Farine de manioc (45kg)	Evolution avril-mai	Haricots (32,4kg)	Evolution avril-mai	Sel (1kg)	Evolution avril-mai	Huile de palme (4kg)	Evolution avril-mai
SUD-KIVU													
Fizi	Kinkole	348 365	N/A	66 176	N/A	109 756	N/A	162 000	N/A	1 579	N/A	8 854	N/A
Kabare		298 703	▲ +66%	81 373	▲ +81%	113 011	▲ +110%	93 885	▲ +34%	1 579	▶	8 854	▼ -6%
Kalehe		177 808	N/A	58 235	N/A	27 000	N/A	79 188	N/A	1 579	N/A	11 806	N/A
Mwenga		221 552	▼ -33%	50 000	▼ -54%	33 750	▼ -48%	126 316	▼ -11%	2 632	▶	8 854	▼ -14%
Uvira		157 200	▼ -10%	43 500	▼ -34%	51 000	▼ -6%	53 460	▲ +21%	1 625	▲ +3%	7 615	▼ -8%
TANGANYIKA													
Kabalo		114 175	▲ +58%	27 000	▼ -8%	13 500	▲ +20%	64 800	▲ +167%	2 500	▲ +50%	6 375	▲ +14%
Kalemie		166 574	▲ +2%	63 778	▲ +44%	63 068	▼ -7%	26 607	▼ -43%	1 316	▲ +25%	11 806	▼ -11%
Kongolo		95 021	▲ +4%	38 889	▲ +8%	31 960	▲ +15%	17 345	▼ -20%	2 105	▲ +7%	4 722	▲ +13%
Manono		253 383	N/A	38 382	N/A	75 000	N/A	129 600	N/A	1 842	N/A	8 559	N/A
Moba		313 572	N/A	166 667	N/A	109 756	N/A	20 814	N/A	1 578	N/A	14 757	N/A
Nyunzu		143 641	▼ -26%	43 137	▼ -35%	24 695	▼ -27%	34 690	▼ -30%	2 105	▼ -20%	11 806	▼ -20%
HAUT KATANGA													
Kambove		498 760	▲ +33%	222 222	▲ +236%	33 750	▼ -50%	226 452	▶	1 579	▶	14 757	▲ +11%
Kasenga		317 076	N/A	166 667	N/A	63 920	N/A	78 387	N/A	1 018	N/A	7 083	N/A
Kipushi		272 455	▲ +13%	68 824	▼ -35%	112 500	▲ +100%	77 747	▲ +31%	1 579	▶	11 806	▼ -33%
Likasi	Kikula	381 638	N/A	52 941	N/A	112 500	▼ -25%	209 032	▲ +148%	789	▼ -57%	6 375	▼ -46%
Lubumbashi		310 477	N/A	66 176	N/A	56 250	N/A	174 194	N/A	1 579	N/A	12 278	N/A
Mitwaba		216 012	N/A	39 706	N/A	32 625	N/A	130 297	N/A	1 579	N/A	11 806	N/A
Pweto		175 897	▼ -42%	39 706	▼ -40%	27 000	▼ -71%	95 806	▼ -27%	1 579	▶	11 806	▼ -20%
Sakania		156 809	N/A	40 909	N/A	53 571	▲ +32%	52 412	▼ -10%	N/R	N/A	9 917	▼ -3%
HAUT-LOMAMI													
Bukama	Bukama	410 402	N/A	39 706	N/A	75 000	N/A	284 211	N/A	2 632	N/A	8 854	N/A
	Mahembe	454 741	▲ +55%	177 778	▲ +380%	109 756	▲ +46%	156 774	▼ -10%	1 579	▶	8 854	▲ +39%
Kabongo	Kiondo	121 888	N/A	21 176	N/A	22 500	N/A	69 677	N/A	2 632	N/A	5 903	N/A
	Kitenge	312 389	▼ -5%	96 569	▲ +152%	66 128	▲ +60%	139 355	▼ -42%	947	▼ -60%	9 390	▲ +59%

N/A : Non applicable - l'évolution ne peut être mesurée faute d'indication de prix ou de manque de données pour appliquer des méthodologies similaires.

ÉVOLUTIONS A L'ÉCHELLE NATIONALE ENTRE MARS ET MAI 2020

ÉVOLUTION DU COÛT MÉDIAN DU PMA ENTRE MARS ET AVRIL-MAI

Suite à la mise en place des mesures contre le COVID-19 fin mars, le coût médian du PMA est monté à 190 765 FC en avril, soit une augmentation de 15% comparé au coût médian du PMA en mars (165 092 FC), d'après les prix rapportés par les commerçants. Suite à cette augmentation, le coût médian du PMA est redescendu entre avril et mai de 7%, à une valeur de 177 808 FC, bien que les coûts restent généralement plus élevés qu'en mars. Entre mars et avril, 27 territoires ou marchés sur 40 (pour lesquels une comparaison a été possible entre mars et avril) ont vu leur coût médian du PMA augmenter, contre 16 sur 41 entre avril et mai.

La mise en place des mesures COVID-19 a probablement influencé les prix, en partie à cause de la réduction de stocks conséquents des restrictions de mouvement à la fois au sein du pays et via le commerce transfrontalier (notamment avec le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, la Zambie, l'Angola, et l'Ouganda).⁷ La stabilisation des prix observée en mai pourrait indiquer que les augmentations étaient aussi dues à des comportements spéculatifs de la part des commerçants.⁷ En effet, les entretiens menés auprès de commerçants dans des villes commerçantes de l'Est du pays en avril, ont indiqué que bon nombre d'entre eux anticipaient une augmentation des prix.⁸

La dépréciation continue du FC depuis mars⁹ enregistrée a également pu influencer l'évolution des prix rapportés au courant des deux mois passés. Au 30 avril, le taux de change était de 1 dollar américain (USD) pour 1 750 FC, au 31 mai, pour 1 809 FC,⁹ dépassant 1 USD pour 1 825 FC vers la mi-juin, le taux le plus bas depuis mai 2019. Des tendances similaires ont été observées sur le marché noir.¹⁰

COÛT MÉDIAN DU PANIER MINIMUM ALIMENTAIRE PAR TERRITOIRE

Territoire	Marché	Coût du PMA (FC) mai	Evolution avril-mai	Farine de maïs (45kg)	Evolution avril-mai	Farine de manioc (45kg)	Evolution avril-mai	Haricots (32,4kg)	Evolution avril-mai	Sel (1kg)	Evolution avril-mai	Huile de palme (4kg)	Evolution avril-mai
HAUT-LOMAMI													
Kaniama	Kaniama	198 161	▼ -28%	39 706	▲ +15%	22 500	▶	129 600	▼ -38%	2 105	▶	4 250	▼ -28%
Malemba-Nkulu		361 792	▼ -25%	42 353	▼ -47%	65 854	▲ +46%	243 871	▼ -30%	2 632	▶	7 083	▲ +20%
KASAI CENTRAL													
Demba		170 829	N/A	63 000	N/A	40 500	N/A	61 722	N/A	2 632	N/A	2 975	N/A
Dibaya		211 763	▼ -1%	81 000	▼ -18%	61 875	▲ +104%	61 722	▼ -20%	2 632	▼ -21%	4 535	▲ +7%
Dimbelenge		128 745	▼ -28%	52 941	▲ +7%	22 500	▼ -31%	46 286	▼ -40%	3 333	▼ -8%	3 685	▼ -78%
Kananga		168 066	▼ -42%	58 235	▼ -52%	41 625	▼ -36%	61 714	▼ -37%	2 667	▼ -4%	3 825	▼ -19%
Kazumba	Ndekesha	396 843	▼ -8%	37 059	▼ -24%	131 707	▼ -39%	221 053	▲ +40%	4 073	▼ -1%	2 951	▼ -33%
Luiza		172 263	▲ +52%	54 000	▲ +70%	22 500	▲ +100%	87 097	▲ +41%	3 000	▲ +17%	5 667	▼ -2%
KASAI													
Ilebo		206 163	N/A	40 889	N/A	92 378	N/A	64 362	N/A	2 632	N/A	5 903	N/A
Kamonia		155 905	▼ -18%	33 750	▼ -10%	40 005	▼ -11%	74 747	▼ -25%	1 500	▶	5 903	▼ -17%
Luebo		181 096	▲ +40%	26 471	▲ +18%	24 975	▲ +63%	124 610	▲ +43%	1 500	▼ -1%	3 540	▲ +19%
Mweka		113 519	▼ -20%	26 471	▼ -41%	45 460	▼ -7%	34 690	▼ -19%	3 947	▲ +52%	2 951	▶
KINSHASA													
Kinshasa		302 884	▼ -12%	56 250	▼ -17%	75 000	▼ -33%	162 000	▲ +3%	1 842	▲ +17%	7 792	▲ +22%
NORD-UBANGI													
Businga		161 600	▲ +3%	49 222	▲ +26%	20 351	▼ -26%	86 248	▲ +29%	2 496	▲ +12%	3 282	▼ -85%
Mobayi-Mbongo	Gbadolite	213 625	▼ -5%	108 000	▲ +9%	38 250	▼ -23%	60 750	▼ -12%	2 800	▼ -3%	3 825	▼ -18%
	Inke	N/R	N/A	78 750	N/A	42 750	▲ +19%	N/R	N/R	3 675	▲ +23%	3 719	▼ -35%
Yakoma		142 201	▲ +20%	39 706	▲ +25%	21 951	▶	75 789	▲ +28%	1 803	▶	2 951	▼ -29%
SUD-UBANGI													
Budjala		136 763	N/A	29 902	N/A	19 176	N/A	82 058	N/A	2 368	N/A	3 258	N/A
Gemena		121 094	▲ +2%	27 778	▼ -49%	19 176	▼ -7%	69 379	▲ +76%	2 105	▲ +33%	2 656	▼ -10%
Kungu		101 207	▼ -37%	27 778	▼ -48%	27 439	▼ -46%	41 962	▼ -20%	1 053	▼ -27%	2 975	▲ +1%
		160 082	▼ -35%	67 500	▶	36 000	▼ -64%	51 840	▼ -30%	1 200	▲ +20%	3 452	▲ +52%

N/A : Non applicable - l'évolution ne peut être mesurée faute d'indication de prix ou de manque de données pour appliquer des méthodologies similaires. N/R : Non rapporté - les prix n'ont pas été rapportés pour un des produits et le PMA ne peut donc pas être calculé.

ÉVOLUTION DU COÛT MÉDIAN DU PMA ENTRE AVRIL ET MAI :

Entre avril et mai, et donc une fois les mesures COVID-19 mises en place, on note à la fois une baisse du coût médian du PMA pour la plupart des territoires ou marchés (25 sur 41, tel que mentionné ci-dessus) et **des fluctuations à la hausse importantes pour d'autres**, avec des augmentations du coût du PMA allant de 1% à 66% entre avril et mai. Parmi ceux-ci, environ la moitié ont connu une augmentation du coût médian du PMA de plus de 30%, dont 4 de plus de 50%. En comparaison, les variations du prix du PMA étaient moins marquées entre février et mars, comparé aux augmentations notées entre avril et mai. Entre février et mars, les variations étaient plutôt saisonnières, étant donné que cette période est marquée par une plus grande disponibilité de produits.

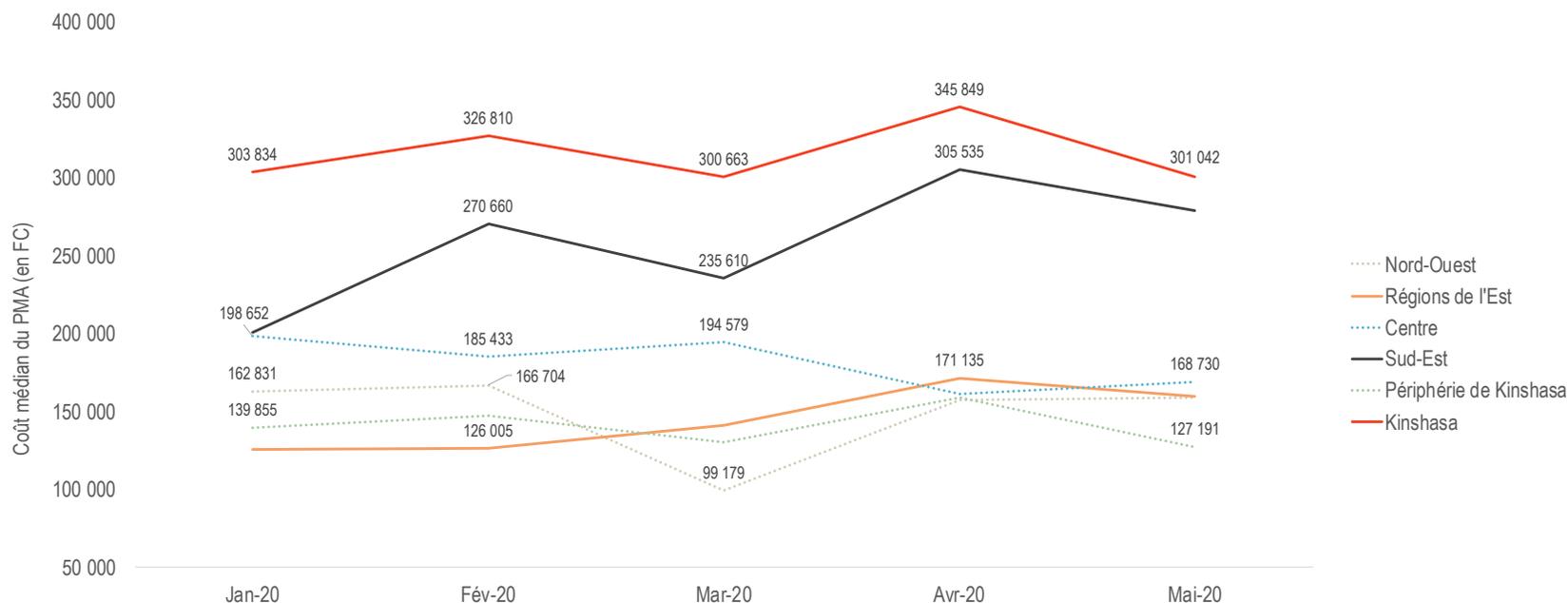
ÉVOLUTION DU PRIX DES PRODUITS ENTRE AVRIL ET MAI :

Les farines de manioc et de maïs sont les produits dont le prix rapporté a le plus souvent augmenté entre avril et mai, et notamment dans les provinces du Haut-Lomani et du Sud-Kivu. Globalement, le prix rapporté de chaque type de farine a augmenté d'au moins 50% dans sept territoires chacun.

Étant donné que la RDC, structurellement déficiente en maïs, dépend des importations de pays voisins pour s'en approvisionner,¹¹ les perturbations sur le transport transfrontalier liées aux mesures COVID-19 ont pu avoir un impact particulier sur le prix de la farine de maïs.

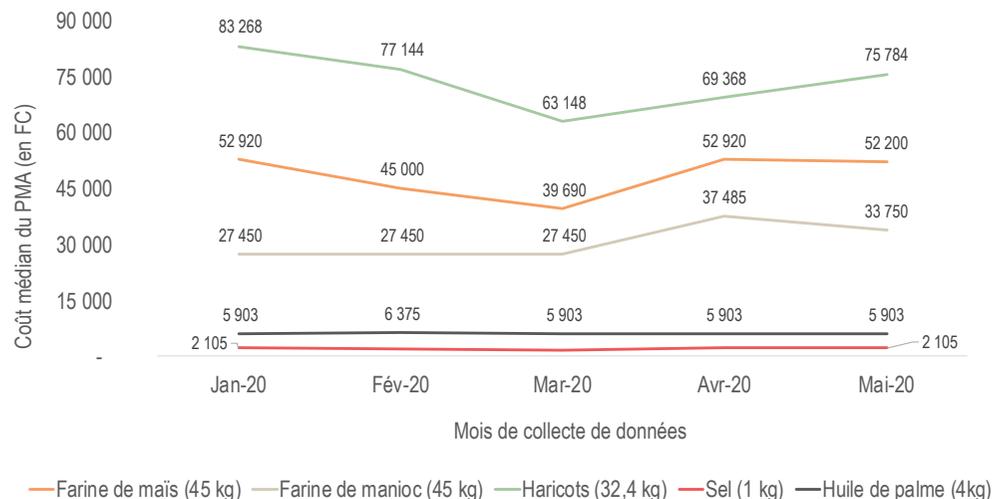
L'augmentation du prix des farines de maïs et de manioc entre avril et mai semble également être à l'origine des augmentations du coût médian du PMA dans les territoires ou marchés marqués par une hausse considérable. Pour les quatre territoires ou marchés où le coût médian du PMA a augmenté de plus de 50%, les prix des deux types de farines ont augmenté aussi. A Karbare, les prix de la farine de maïs et de la farine de manioc rapportés ont augmenté de 110% et 81% respectivement.¹²

ÉVOLUTION DES COÛTS MÉDIANS DU PMA DEPUIS JANVIER 2020, PAR REGION :



ÉVOLUTION DES PRIX MÉDIANS DEPUIS JANVIER 2020, PAR QUANTITÉ DE PRODUIT COMPOSANT LE PMA :

- **L'évolution des prix rapportés des deux types de farine suit les tendances observées concernant l'évolution du coût médian du PMA depuis janvier** : ils étaient bas en mars, mais ont considérablement augmenté en avril, puis sont légèrement redescendus en mai.
- **Le prix des haricots a quant à lui continué d'augmenter après avril.** En vue de l'influence du coût des haricots sur le coût médian du PMA - c'est l'article le plus cher qui le compose et donc susceptible de faire augmenter le coût médian du PMA - il sera important de suivre son évolution au cours des mois prochains.
- Les prix du sel et de l'huile de palme sont restés relativement stables depuis janvier et ne semblent donc pas particulièrement affectés par la conjoncture actuelle en RDC.



ÉVOLUTIONS RÉGIONALES ENTRE JANVIER ET MAI

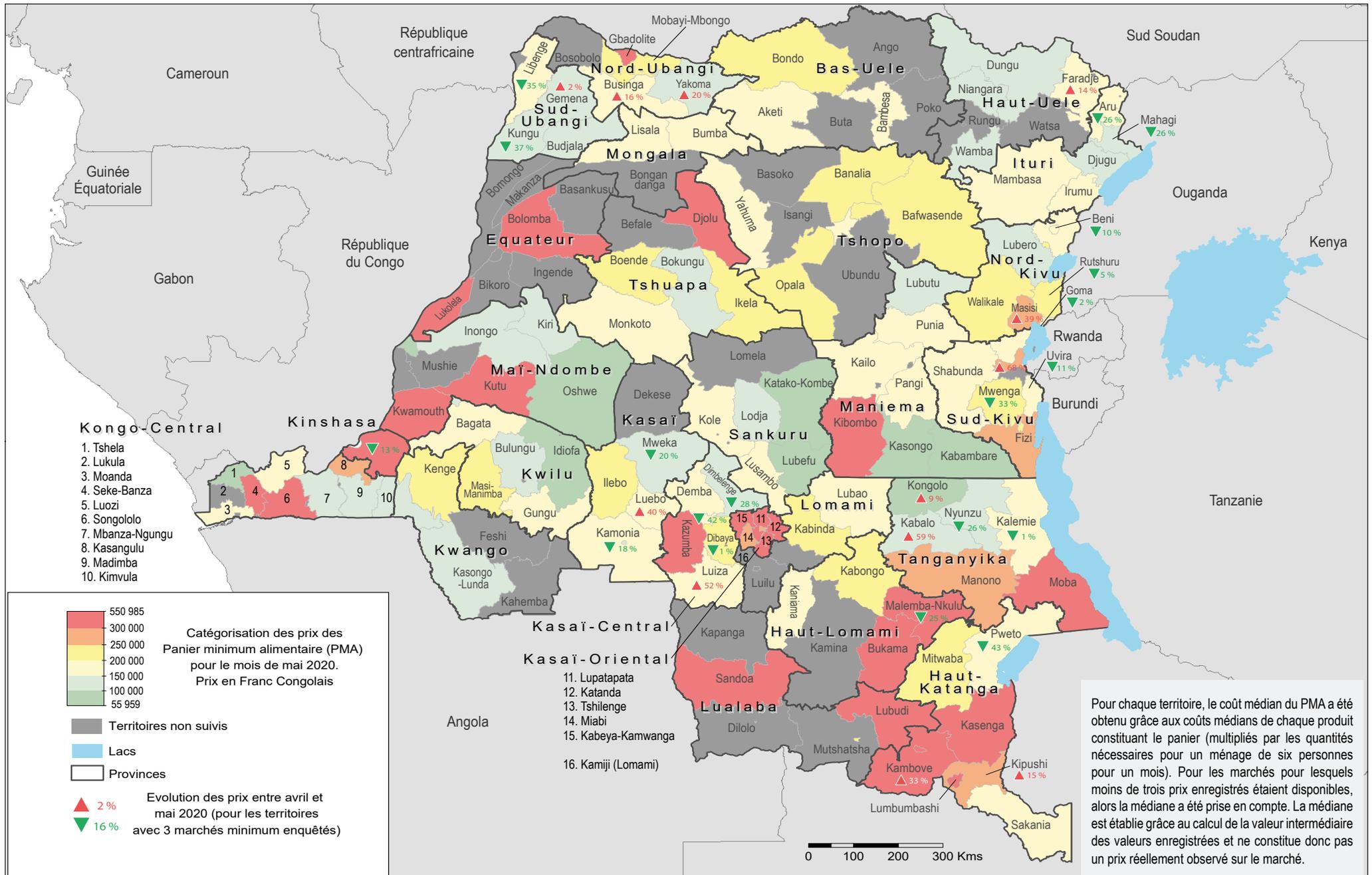
Les différences en mai du coût médian du PMA à l'échelle nationale sont similaires à celles notées dans les mois précédents, selon les prix rapportés par les commerçants. Le coût du PMA est plus élevé dans les territoires du Sud-Est du pays, ainsi qu'à Kinshasa et ses alentours. Quant aux territoires marqués par les conflits à l'Est, le PMA reste systématiquement autour des 200 à 250 000 FC en mai, à l'exception des territoires de Masisi¹³ et de Fizi où il frôle les 300 000 FC.

En termes d'évolutions mensuelles, le mois d'avril a été marqué par une augmentation généralisée du coût du PMA pour la majorité des régions de la RDC. Les provinces de Kinshasa, sa périphérie, et celles du Sud-Est et du Nord-Est ont été particulièrement touchées par cette augmentation. Notamment, dans le cas de Kinshasa, sa périphérie, et les provinces du Sud-Est, les niveaux atteints en avril étaient les plus élevés depuis le début de l'année. Cette fluctuation à la hausse en avril a ensuite été suivie par une baisse en mai. Ces fluctuations sur le coût médian du PMA ont probablement en partie été causées par les perturbations liées aux mesures COVID-19 sur le transport, la dépréciation du FC et les comportements spéculatifs des commerçants.

La tendance observée pour le Centre diffère des autres régions. Ainsi, le coût médian du PMA ne semble pas avoir particulièrement fluctué suite à la mise en place des mesures COVID-19. Cette stabilité pourrait suggérer qu'à l'inverse, **les fluctuations observées au niveau des régions de l'Est pourraient être principalement dues aux perturbations affectant le commerce transfrontalier.**¹⁴

Enfin, les régions du Nord-Ouest (Nord et Sud-Ubangi notamment) ont également connu une hausse du coût médian du PMA en avril-mai depuis mars, lorsque les coûts étaient les plus faibles du pays. Là aussi, l'augmentation peut être attribuée aux difficultés de mouvements internes et transfrontaliers avec la République Centrafricaine liées aux mesures COVID-19, ainsi qu'à la dépréciation du FC.¹⁰

CARTE DU COÛT MÉDIAN DU PANIER MINIMUM ALIMENTAIRE PAR TERRITOIRE MAI 2020



CONCLUSION

Les mesures mises en place afin de lutter contre la propagation du COVID-19 en RDC, notamment la fermeture des frontières et les limitations de déplacement menant à des irrégularités de stock, entre autres, ont probablement eu des effets sur les prix. Par ailleurs, **la dépréciation du FC, mentionnée par de nombreux commerçants interrogés au cours du mois d'avril dans certaines grandes villes de la RDC², et observée sur les marchés depuis mars^{9,10}, a certainement aussi contribué à la fluctuation des prix.** D'ailleurs, une augmentation des prix généralisée était anticipée par ces mêmes commerçants dont les comportements spéculatifs ont également pu à leur tour influencer les prix. Une dépréciation continue au courant des prochains mois du FC pourrait continuer à faire monter les prix et ce facteur devra donc être suivi de près.

Une hausse considérable du coût médian du PMA entre mars et avril a ainsi été observée, suivie par une légère baisse en mai, d'après les prix rapportés par les commerçants. Localement, cette tendance générale varie, avec des territoires en mai qui atteignent des valeurs proches de 500 000 FC (Kambove), plus élevées qu'en avril, ainsi que de nombreux territoires où le coût médian du PMA a augmenté de plus de 50% entre avril et mai. Quant aux régions, les tendances de fluctuation du coût médian du PMA sont similaires partout sauf dans les provinces du Centre : le coût augmente en avril puis rebaisse légèrement en mai. Le Centre étant plus isolé des frontières et donc du commerce transfrontalier, il est possible que les prix sur ses territoires aient été épargnés des fluctuations causées par les perturbations liées aux mesures COVID-19 sur le commerce transfrontalier. Globalement, le coût médian du PMA reste le plus élevé dans les territoires du Sud-Est du pays, ainsi qu'à Kinshasa et ses alentours, comme dans le bulletin précédent. On note également que l'augmentation du prix des farines de manioc et de maïs, a le plus souvent accompagné une augmentation du coût médian global du PMA.

En regardant les données de janvier à mai, on remarque que les évolutions citées ci-dessus se démarquent particulièrement des mois de janvier à mars moins fluctuants (dans l'ensemble), ce qui pourrait indiquer qu'effectivement les prix sont devenus plus incertains et imprévisibles depuis la mise en place des mesures contre la propagation du COVID-19.

L'augmentation des prix des produits composant le PMA est particulièrement problématique dans le court terme pour les ménages vulnérables qui dépendent des marchés. Dans le moyen au plus long terme, les effets des restrictions de mouvements (faisant partie des mesures COVID-19) pourraient également entraver l'offre des produits, notamment si la capacité des agriculteurs à préparer leurs terres pour la saison d'agriculture se restreint, se qui rendrait les populations dépendantes des importations⁶ et donc plus vulnérables aux fluctuations des prix.

A PROPOS DE LA RÉPONSE DE REACH AU COVID-19

En tant qu'initiative déployée dans de nombreux pays vulnérables et touchés par des crises, REACH est profondément préoccupé par les effets dévastateurs que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir sur les millions de personnes affectées que nous cherchons à aider. Ainsi, en collaboration avec les différents cash working groups et ses partenaires, REACH est actuellement en train d'étendre son champ d'action programmatique pour répondre à cette pandémie en identifiant des pistes concrètes permettant d'informer les interventions humanitaires dans les pays où nous sommes actifs. Les suivis et les évaluations de marchés pertinentes au COVID-19 représentent un secteur clé dans lequel REACH vise à mettre son expertise au service des acteurs humanitaires dans le but de comprendre l'impact de l'évolution des restrictions sur les marchés et le commerce. [Un fil d'information dédié](#) sur notre site internet reprend toutes les informations relatives à la réponse de REACH au COVID-19. Veuillez contacter geneva@impact-initiatives.org pour de plus amples informations.

Notes

1. Les premiers cas de COVID-19 ayant été signalés en RDC le 10 mars 2020, l'état d'urgence national a été déclaré le 24 mars 2020, incluant la fermeture des frontières nationales. Le passage est resté autorisé pour les importations et autres formes de transport de fret. (Source : UNHCR, [Update on COVID-19 Response](#), 2 avril 2020). Avant même la déclaration de l'état d'urgence en RDC, le Rwanda et l'Ouganda avaient déjà fermé leurs frontières le 21 mars. La fermeture de la frontière ougandaise a largement perturbé le commerce transfrontalier formel et informel des territoires d'Aru et Mahagi en Ituri qui importent des produits de base de l'Ouganda. De même, pour Goma et Bukavu qui ont des forts rapports avec le Rwanda en matière de commerce transfrontalier.
2. Pour un aperçu de la fonctionnalité des marchés et de la chaîne d'approvisionnement dans des villes clés de la RDC au cours d'avril, voir les fiches [d'information suivantes](#) : villes de Beni, Bukavu, Goma, Uvira.
3. L'impact de la fermeture des frontières pour tout échange en dehors du commerce officiel sur les niveaux de stock est difficile à estimer. Cependant, en vue de l'importance du commerce informel (un [rapport](#) de la Banque Mondiale de 2011 estime que le volume des échanges commerciaux informels pour les produits alimentaires est cinq fois plus élevé que celui du commerce formel), il sera important de suivre de près son évolution au cours des mois prochains, tant que les frontières resteront fermées.
4. Les données sur les prix recueillies par ces partenaires se basent sur trois cotations de différents commerçants par article et par marché. L'ensemble des données sur les prix des marchés sont disponibles sur les sites web des partenaires.
5. Pour les deux marchés à Djugu, surveillés à la fois en avril et mai, le coût médian du PMA a légèrement augmenté entre les deux mois, de 7% pour le marché de Langu, et de 15% pour le marché de Tchomia. Dans les deux cas, ceci était principalement dû à une augmentation du prix médian de la farine de maïs de 22% et de 100%, respectivement, entre avril et mai.

6. Pour les deux marchés à Irumu surveillés à la fois en avril et mai, le coût médian du PMA est resté identique pour le marché de Komanda, mais a baissé de 35% pour le marché Central de Nyankunda. Cette diminution était principalement due à une baisse du prix des haricots de 89%.

7. FEWS NET, [Democratic Republic of Congo Food Security Outlook Update](#), April 2020.

8. Voir le bulletin [précédent](#), publié en mai 2020.

9. PAM, [Evolution mensuelle du prix du panier alimentaire](#), Mai 2020.

10. CAID, [Bulletin d'Information sur les prix des produits alimentaires de base](#), Mai 2020.

11. Ministère de l'agriculture RDC, [Évaluation de la Campagne Agricole Impact des Maladies Zoo-phytosanitaires](#), Sécurité Alimentaire et nutritionnelle, 2018-2019.

12. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution. D'après des partenaires sur le terrain, la majorité des terres à Karbare est peu fertile, et les marchés dépendent ainsi de farine en provenance d'autres zones du pays (principalement Bukavu) pour s'approvisionner en farine de maïs. Les restrictions de mouvement liées aux mesures COVID-19 au sein du pays ont donc pu perturber cet approvisionnement, et par conséquent le prix des farines sur les marchés de Karbare. Par ailleurs, des activités de groupes armés autour des seules zones fertiles du territoire ont également pu exacerber cette augmentation des prix rapportés.

13. Les activités de groupes armés aux alentours de Masisi, particulièrement actives fin avril et début mai, auraient empêché les agriculteurs d'accéder à leur terres, selon des partenaires sur le terrain.

14. D'après des partenaires sur le terrain, le coût des transports conséquents de la mesure COVID-19 limitant le nombre de passager par transport commun, se reflète également dans l'augmentation du prix des aliments.

FINANCÉ PAR :



Protection civile
et aide humanitaire
de l'Union européenne

